N° D2026_08_65

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE HAUTES-ALPES

DECISION DU PRESIDENT EN DATE DU 5 AOÛT 2026

Nous, Roger DIDIER, président de la Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE,

- Vu l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs données à M. le Président par le Conseil Communautaire du 16/04/2026, visée en préfecture le 24/04/2026,
- Vu la délibération de délégation de fonction et de signature de M. REYNIER, Vice-président en date du 6/05/2026 l'autorisant à signer cette décision,
- Vu l'article R.2122-8 du Code de la Commande Publique ;
- Considérant que la collectivité souhaite établir un état des lieux réglementaire et foncier des ouvrages hydrauliques présents sur son territoire afin d'évaluer leur statut et leur gestion future,
- Considérant que cette démarche est un préalable nécessaire avant d'envisager un éventuel classement de certains ouvrages en tant que système d'endiguement au titre de la réglementation environnementale,
- Considérant la nécessité de disposer d'une expertise spécialisée pour réaliser cette étude,
- Considérant que le bureau d'études HYDRETUDES répond de manière satisfaisante aux besoins de la collectivité, pour la réalisation d'un état des lieux réglementaire et foncier sur six ouvrages hydrauliques de type digue.

DÉCISION

Article 1 :
Il est conclu un marché pour la réalisation d'un état des lieux réglementaire et foncier sur six ouvrages hydrauliques de type digue avec la société HYDRETUDES, 05000 GAP.

Article 2 :
Le présent marché est conclu selon un montant global et forfaitaire de 8624€ HT / 10351,20 € TTC. Le délai est de 6 mois à réception de la commande.
La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget général GEMAPI.

Article 3 :
Monsieur le Directeur Général des Services Techniques est chargé de l'exécution de la présente décision.

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (31 Rue Jean François Leca, 13002 Marseille) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

FAIT ET ARRÊTÉ à Gap, le 5 août 2026

Le Vice-président

Jean-Louis BROCHIER

Transmis en Préfecture le : 25 AOUT 2026
Publié ou notifié le : 25 AOUT 2026

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (31 Rue Jean François Leca, 13002 Marseille) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CA GAP (05)
Utilisateur : ACTES AGGLO

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**D2026_08_65**
Objet :	**March? pour la r?alisation d'un ?tat des lieux r?glementaire et foncier sur six ouvrages hydrauliques de type digue avec la soci?t? HYDRETUDES, 05000 GAP.**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-08-25 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-200067825-20260825-D2026_08_65-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-200067825-20260825-D2026_08_65-AI-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_4536.pdf Nom métier : 99_AI-005-200067825-20260825-D2026_08_65-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	74.6 Ko
Annexe (Décision) Nom original : devis hydretudes.pdf Nom métier : 22_DN-005-200067825-20260825-D2026_08_65-AI-1-1_2.pdf	application/pdf	285.9 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	25 août 2026 à 16h30min11s	Dépôt initial
En attente de transmission	25 août 2026 à 16h30min12s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	25 août 2026 à 16h30min13s	Transmis au MI
Acquittement reçu	25 août 2026 à 16h30min30s	Reçu par le MI le 2026-08-25